

Précis



BANQUE MONDIALE DÉPARTEMENT DE L'ÉVALUATION DES OPÉRATIONS AUTOMNE 2000 NUMÉRO 203

Un équilibre délicat : La stratégie forestière de la Banque mondiale

LA STRATÉGIE FORESTIÈRE DE LA BANQUE, DE 1991, intègre les objectifs environnementaux dans les activités courantes de la Banque et invite le Groupe de la Banque à adopter une approche multisectorielle pour la protection des forêts tropicales humides et l'expansion du couvert forestier. L'analyse de la mise en œuvre de cette stratégie montre la nécessité d'une nouvelle stratégie, plus ambitieuse, protégeant tous les types de forêts, intégrant les vues de toutes les parties et mettant l'accent sur des engagements à long terme, des partenariats multiples, l'apprentissage par l'action et l'échange d'expériences entre les différents pays.

Le maintien d'un équilibre adéquat implique des choix entre des considérations environnementales globales et la réalité très diverse des pays emprunteurs (surtout les besoins particuliers des pauvres dépendant des ressources forestières, notamment les populations indigènes), entre les objectifs de conservation et de développement, entre les coûts à court terme et les bénéfices du long terme. La nouvelle stratégie ne sera crédible que si la Banque adapte les allocations de ressources humaines et financières à ses objectifs forestiers, ou réduit ses ambitions. La Banque doit exploiter son pouvoir de convocation pour faciliter la création de nouveaux partenariats qui (au-delà d'une meilleure coordination des flux d'aide

existants) mobiliseront au profit des pays emprunteurs des ressources financières additionnelles, y compris de nouveaux mécanismes de financement d'une ampleur suffisante pour accomplir les objectifs globaux de la nouvelle stratégie.

Une stratégie de conservation

D'inquiétantes estimations montraient que la déforestation dans les pays en développement affectait chaque année 17 à 20 millions d'hectares et entraînait le recul inexorable de la forêt tropicale humide ; en 1991, alarmée par ce constat, la Banque annonçait une nouvelle stratégie forestière axée sur la conservation des ressources. Renforcée en 1993 par une nouvelle politique opérationnelle et par un catalogue de





Le saignage d'un hévéa en Amazonie, Brésil. Reproduction autorisée : National Geographic Society Image Collection.

« bonnes pratiques », suivis par une série de mesures de protection, la nouvelle stratégie incitait la Banque à ne plus financer des types de projets facilitant la déforestation ; c'était donc un message fort en faveur d'une nouvelle orientation des politiques forestières. Les deux principaux objectifs de la stratégie forestière — considérée par la suite comme étant elle-même une mesure de conservation — étaient d'une part de ralentir le processus de déforestation dans les forêts tropicales humides, d'autre part d'entreprendre de nouvelles plantations. Le Département de l'évaluation des opérations (OED) a récemment terminé une première évaluation globale de la stratégie. L'équipe de l'OED a étudié en détail six cas de pays (trois pays riches en forêt : le Brésil, le Cameroun et l'Indonésie et trois pays aux ressources forestières limitées : la Chine, le Costa Rica et l'Inde); elle a revu plus de 700 opérations de la Banque ayant un impact forestier direct ou indirect. L'évaluation comprend une étude globale, la revue de six portefeuilles opérationnels régionaux et l'examen des opérations de la SFI, de l'Agence multilatérale de garantie des investissements et du Fonds mondial pour l'environnement.

Deux principales conclusions peuvent être tirées de l'étude de l'OED sur les activités de la Banque et sur les nouvelles orientations de la politique de la Banque et de la communauté internationale. Premièrement, c'est seulement de façon partielle que la Banque a exécuté la stratégie forestière de 1991, surtout par l'augmentation du nombre des composantes forestières dans ses prêts environnementaux. Les prêts directs au secteur forestier n'ont pas augmenté, même s'il y a eu expansion du nombre des petites composantes forestières intégrées dans des projets variés. Deuxièmement, les mesures d'exécution n'ont eu qu'un impact modeste sur les deux principaux objectifs de la stratégie et la

durabilité de cet impact est douteuse. Dans les 20 pays que la Banque jugeait prioritaires, la contribution de l'institution au ralentissement de la déforestation dans les forêts tropicales humides a été négligeable ; quant aux plantations nouvelles, leur taille est trop petite pour qu'elles aient un impact significatif sur le couvert forestier à l'échelle mondiale.

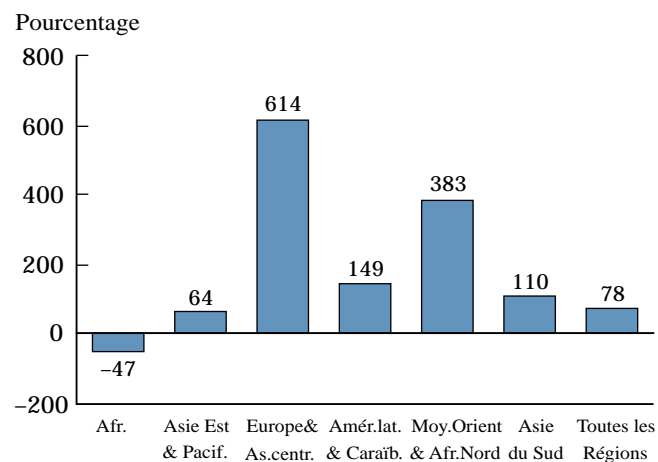
Certes, la stratégie était un message important sur la nécessité de réformer les politiques forestières et sur la nouvelle priorité accordée aux mesures de conservation, mais la stratégie n'a pas mis en place les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses ambitieux objectifs. Les controverses qui ont

accompagné la formulation et l'exécution de la politique — notamment l'interdiction d'employer les fonds de la Banque pour l'exploitation commerciale des forêts primaires en zone tropicale humide — ont découragé l'innovation. Anxieuse de ne rien faire qui puisse avoir des effets néfastes, la Banque a peur de tenter de nouvelles expériences de gestion forestière, de combattre les exploitations illégales ou de développer ses relations avec l'industrie forestière, alors même que les pays emprunteurs demandent instamment son aide pour la modernisation de leurs secteurs forestiers.

Une exécution décevante

À bien des égards, l'exécution de la stratégie n'a pas répondu aux espérances. Les stratégies d'assistance aux pays, les analyses macroéconomiques et sectorielles, les prêts d'ajustement, les financements

Croissance nette des engagements de la Banque dans le secteur forestier



Les mesures de conservation : une politique difficile à vendre dans les pays riches en forêts

LA STRATÉGIE DE 1991 SOUS-ESTIMAIT LE RÔLE DES FORÊTS NATURELLES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES pays riches en ressources forestières — tels que le Brésil, le Cameroun et l'Indonésie — qui avaient d'ailleurs avec la Banque une relation difficile en ce qui concerne les politiques du secteur forestier. Pour réaliser leurs objectifs, tous les pays en développement ont besoin d'une croissance de l'emploi, du revenu et des exportations. Les pays riches en forêts qui manquent de ressources financières et budgétaires doivent donc utiliser leurs ressources naturelles pour financer leur développement. La conséquence est un conflit entre les intérêts nationaux et mondiaux en matière d'environnement ; dans ces conditions, la Banque a bien du mal à engager un dialogue de stratégie forestière capable de concilier les intérêts locaux avec les objectifs mondiaux. La décentralisation du pouvoir au profit des autorités locales aggrave les pressions sur les forêts là où le partage inégal du pouvoir et la nécessité d'accroître les revenus, l'emploi et les ressources financières des autorités locales et de leur puissante clientèle accentuent cette pression sur les ressources naturelles. À long terme, un mode de développement durable est souhaitable ou nécessaire, mais l'abandon des profits économiques et financiers de l'exploitation forestière a un coût local immédiat, alors que les bénéfices environnementaux de la protection des forêts sont surtout nationaux et mondiaux ; même quand ils sont locaux, ces bénéfices sont à long terme ou profitent à des groupes ayant peu d'influence sur les autorités locales. Une amélioration n'est possible qu'à deux conditions : d'une part, les pays doivent mettre en place des systèmes institutionnels participatifs qui donneront les mêmes pouvoirs à toutes les populations locales — notamment les groupes vulnérables ; d'autre part, il faudra mobiliser des ressources permettant de compenser la perte des profits à court terme de l'exploitation forestière. Les pays riches en forêts tendent à exploiter leurs ressources de façon inefficace. En outre, dans les pays où la gouvernance est inadéquate, les forêts — patrimoine collectif — sont très souvent une source de profits pour des intérêts privés. Dans plusieurs pays, au moins la moitié de la consommation nationale de bois provient de l'exploitation illégale des forêts naturelles et les pertes aux stades de la coupe, de la transformation et du transport du bois représentent au moins 70 % de la ressource utilisée. La Banque justifiait son refus de financer l'exploitation forestière commerciale par l'incertitude des estimations faites par les services forestiers, par la mauvaise gestion du secteur et par l'irréversibilité de la déforestation. Mais la mauvaise gouvernance, la corruption et des collusions entre certains groupes privés et les élites dirigeantes, combinées avec le manque de compétences locales et régionales au stade de la supervision, favorisent une exploitation des ressources naturelles néfaste pour l'environnement et socialement inéquitable. Les divergences entre les intérêts nationaux et les objectifs mondiaux, dans le cadre de la présente stratégie, incitent les pays riches en ressources forestières à ne pas solliciter l'intervention de la Banque. La nouvelle stratégie doit aborder ce problème ; la Banque doit rechercher des partenariats plus nombreux et plus efficaces avec les autorités locales et des entreprises privées réceptives au progrès ; elle ne doit pas s'imaginer que son refus de financer l'exploitation forestière commerciale en forêt primaire aura pour effet de ralentir la déforestation. La stratégie de 1991 surestime le rôle des pauvres dans la disparition et la dégradation des ressources dans les pays riches en forêts. La croissance de la demande intérieure et internationale d'énergie industrielle, de bois de construction, de produits forestiers tropicaux et d'autres produits nécessitant la reconversion des zones forestières est un facteur nettement plus important. Pour freiner la déforestation, il faut que les pays disposent de produits de substitution et aient accès à d'autres sources de revenus. C'est ainsi que des investissements dans les énergies alternatives, y compris les plantations forestières, peuvent réduire la demande de bois de chauffe dans les forêts naturelles. Sans de tels projets et sans compensations financières adéquates pour les pays sur qui retombe le coût des politiques environnementales mondiales, il sera impossible d'arrêter la disparition et la dégradation des forêts. La stratégie de 1991 reconnaissait la nécessité de transferts internationaux pour financer la conservation d'un capital mondial, mais elle n'a pas donné l'impulsion nécessaire à la mobilisation de ressources et à la création de mécanismes de financement adéquats. Peu nombreux sont les emprunteurs qui demandent à la Banque le financement de programmes de conservation, telles que la protection des forêts naturelles existantes. On note également le déclin de la demande de financement pour des plantations forestières à usages multiples capables d'atténuer la pression sur les forêts naturelles. La demande d'investissement dans des plantations forestières — petites ou grandes — est déprimée par la longue durée de la période de développement (période à haut risque et sans revenus immédiats), par les restrictions de crédit et la hausse des taux d'intérêt dans les pays concernés et par la concurrence de la production de grumes dans les forêts naturelles. Les ressources du Fonds Mondial pour l'Environnement sont très inférieures aux besoins. Les opinions publiques surestiment l'influence de la Banque et de ses conditionalités de politiques. Néanmoins le progrès des préoccupations environnementales, même dans les pays riches en forêts, peut offrir à la Banque de nouvelles possibilités d'intervention dans la production, le développement des ressources et les mesures de conservation.

d'infrastructures et les opérations agricoles n'accordent pas une place adéquate au financement direct du secteur forestier ; il en est de même des stratégies de développement rural et de réduction de la pauvreté, bien qu'un grand nombre de pauvres et de populations minoritaires dépendent pour leur survie des produits et des services forestiers. Les méthodes « préventives » préconisées par la stratégie et la décision de la Banque de s'interdire le financement de l'exploitation commerciale du bois en zone tropicale humide avaient une valeur symbolique et une importance stratégique ; elles ont contribué au

développement d'une sensibilité mondiale aux problèmes d'environnement ; mais la stratégie ignorait les menaces qui pesaient sur les forêts des zones tempérées, boréales et tropicales sèches, qui ont elles aussi leur importance sur le plan social et environnemental. Heureusement, les opérations de la Banque n'ont pas respecté les limites fixées par la stratégie. La plus forte expansion des prêts forestiers a profité aux forêts publiques (boréales et tempérées) des pays de l'Europe Orientale et Centrale — qui possèdent le couvert forestier le plus important de toutes les régions de la Banque (voir graphique).

Les succès obtenus dans les pays pauvres en ressources forestières

PLUS QUE LES PAYS RICHES EN FORÊTS, LES TROIS PAYS PAUVRES EN RESSOURCES FORESTIÈRES ÉTUDIÉS dans cette évaluation (Chine, Costa Rica et Inde) ont demandé le financement de projets de plantation et de régénération forestières. Les politiques forestières de ces trois pays sont dans l'ensemble conformes à celles de la Banque ; elles mettent l'accent sur le rôle environnemental des forêts et les besoins des pauvres qui vivent de cette ressource. La pénurie a incité ces pays (et, dans les pays riches en forêts, des zones démunies telles que le sud du Brésil) à pratiquer des politiques de conservation. Les deux objectifs d'un développement du couvert forestier et de la satisfaction des besoins essentiels des pauvres ont été mieux servis dans ces pays que dans les pays riches en ressources forestières (ou les zones riches en forêts des pays pauvres en ressources forestières). La politique de réduction de la pauvreté a elle aussi bénéficié de la concentration des activités forestières de la Banque dans les pays pauvres en forêts où les intérêts des populations locales et de la communauté internationale coïncident ; notons cependant que les pays pauvres en forêts ne peuvent guère emprunter aux conditions des prêts de la Banque, voire même des crédits de l'IDA. Le couvert forestier dans ces trois pays a été stabilisé ; néanmoins la dégradation des forêts publiques est encore un problème sérieux. Les trois pays ont adopté des politiques forestières progressives ; la Banque intervient sur demande et ce sont les pays qui assument le leadership du processus. Quelques pays pauvres en forêts ont, indépendamment de la Banque, adopté des politiques et inventé des pratiques qui vont plus loin que les politiques de la Banque. Certains d'entre eux mobilisent des fonds nationaux pour le financement de mesures environnementales d'intérêt national. Le processus de démocratisation, les progrès de la transparence et de la responsabilité, ainsi que les interventions d'organisations non gouvernementales dynamiques, ont créé des opportunités d'actions collectives efficaces. Le pouvoir de convocation de la Banque, ses conseils de politiques et son prestige jouent un rôle important dans des pays qui commencent à s'engager dans une politique d'amélioration de la gestion forestière. Par exemple, le couvert forestier est stabilisé en Chine et en Inde où la Banque favorise l'adoption de méthodes participatives pour la gestion des forêts. Au Costa Rica, le caractère multi-sectoriel des recommandations de la Banque a facilité la mise en œuvre de réformes profondes et l'introduction de mécanismes nationaux de financement. La plus grande partie de la population vivant dans les zones forestières, ou dans le voisinage, est une population pauvre qui comprend souvent des minorités indigènes. Le succès de vastes programmes dans des pays pauvres en forêts tels que la Chine et l'Inde (60 % des prêts directs de la Banque au secteur forestier) montre que la combinaison de réformes politiques et institutionnelles et d'opérations d'investissement peut avoir des effets positifs pour tous, réduisant la pauvreté et améliorant l'environnement. Mais le volume de tels investissements a beaucoup décliné en Afrique où pourtant des millions de pauvres dépendent de la forêt. Les projets chinois et indiens montrent qu'une régénération des forêts basée sur la participation des communautés peut, tout à la fois, apporter des bénéfices substantiels à des millions de ménages pauvres, augmenter le couvert forestier, réduire les émissions de gaz carbonique et la pression sur les forêts naturelles. Mais il faut longtemps pour créer et consolider des structures communautaires, changer les règles du jeu et mettre en place un système juridique, environnemental, institutionnel et financier durable. En outre, les risques de ces investissements sont élevés compte tenu de l'attitude conservatrice de la plupart des départements forestiers et de la pauvreté des habitants des régions forestières. Est-il possible que d'autres bailleurs de fonds financent des investissements prioritaires dans les pays pauvres, tandis que la Banque interviendrait sous la forme d'analyses économiques et sectorielles et de conseils de politiques ? Sans un apport de dons ou de prêts concessionnels supplémentaires, il est peu probable que les gouvernements seront très intéressés par un engagement à long terme de la Banque dans un secteur aussi risqué. Mais, au moment où les pays en développement prennent mieux conscience de l'importance des problèmes d'environnement, les bailleurs de fonds paraissent moins disposés à accorder des dons qu'ils ne l'étaient à l'époque où la stratégie forestière a été formulée.

Au moment de la formulation de la stratégie de 1991, la Banque a procédé à d'intensives consultations avec les organisations non gouvernementales ; mais elle n'a interrogé ni ses cadres, ni ses experts, ni le secteur privé, ni les pays emprunteurs eux-mêmes, au point que ceux-ci ne se sentent pas vraiment engagés par une stratégie dont, parfois, ils ignorent même l'existence. En outre la stratégie ne prévoit ni les fonds nécessaires pour le financement de programmes nationaux au service d'objectifs globaux, ni, sur le plan interne, les budgets correspondant aux coûts administratifs élevés de ce type d'opérations. Les objectifs trop limités de la stratégie forestière et la puissance du courant de mondialisation et de libéralisation économique ont découragé le goût du risque et freiné le financement par la Banque de projets d'amélioration de la gestion forestière. Quant à la décision de la Banque d'éviter toute action néfaste, elle n'a rien fait pour ralentir le rythme alarmant de la déforestation. Enfin, la rapidité des changements intervenus depuis 1991, dans la Banque

et dans le monde, affecte la justification et la pertinence de certains éléments de la stratégie.

L'accent mis dans la stratégie sur l'interdiction d'activités néfastes a favorisé le développement d'un meilleur sens des responsabilités, mais il a rendu plus difficiles les opérations dans le secteur, a augmenté leur coût administratif (sans une augmentation parallèle des ressources correspondantes) ; il a en outre aggravé le sentiment que tout engagement de la Banque dans le secteur comportait des risques pour sa réputation. Dans un tel contexte, le système d'incitations de la Banque décourage l'initiation de projets forestiers ; en outre, les capacités dont la Banque dispose dans le secteur sont en déclin. Rares ont toujours été et sont encore certaines compétences, telles que la capacité d'évaluer l'impact sur les forêts de l'évolution mondiale des conditions économiques et des technologies. Ces tendances, combinées avec d'autres facteurs qui sont analysés dans le rapport, accentuent la crainte du risque chez les responsables de la Banque. Dans une institution dont les interventions sont de plus en plus dominées par la

demande, ni les emprunteurs, ni les cadres de la Banque ne veulent assumer les risques et les coûts administratifs élevés d'opérations forestières complexes et controversées. La Banque n'a pas mis en place les ressources nécessaires pour suivre les progrès des opérations forestières et supervise mal le respect des politiques de conservation.

Réviser la stratégie

Bien que sa présence dans le secteur forestier soit limitée — moins de 2 % du total de ses prêts — la Banque peut jouer un rôle important dans la gestion globale du secteur. Le défi est de taille. La Banque a d'ambitieux objectifs, mais a peu investi dans le secteur. En outre, les attentes des pays et institutions concernés sont diverses. Certains pays emprunteurs ne partagent pas les vues des ONG sur les mesures de conservation et souhaitent un engagement positif et responsable du secteur privé. La conclusion de l'OED est que la Banque doit adopter une stratégie diversifiée, intégrant les vues de tous les intéressés ; cette stratégie soutiendra vigoureusement le double objectif de conservation et de développement, sur des bases financièrement viables et socialement équitables capables de stimuler la demande des pays emprunteurs.

La révision de la stratégie et des politiques forestières de la Banque — et des stratégies d'exécution — doivent permettre à la Banque de jouer deux rôles complémentaires. À l'échelle mondiale, la Banque doit exploiter son pouvoir de convocation pour faciliter des partenariats permettant de mobiliser pour les pays des ressources additionnelles (au-delà du produit d'une meilleure coordination de l'aide existante), y compris de nouveaux mécanismes de financement d'une taille suffisante pour atteindre les objectifs globaux de la nouvelle stratégie. À l'échelle des pays, la Banque doit prendre en considération la diversité des situations réelles, utiliser tous les instruments dont elle dispose et mettre l'accent sur le long terme, sur une multitude de partenariats, sur l'apprentissage par l'action et sur les échanges d'expérience entre les différents pays. Une condition de la réussite sera un engagement à long terme et des ressources plus importantes au service du secteur.

Une stratégie plus pertinente

Sept mesures permettront d'adapter la stratégie forestière de la Banque aux circonstances et de renforcer la capacité de l'institution d'atteindre ses objectifs stratégiques.

La mobilisation de moyens financiers au service d'objectifs forestiers globaux La Banque doit utiliser la portée mondiale de ses interventions pour mobiliser — en dehors de ses opérations de prêts — des ressources concessionnelles supplémentaires. L'importance et les conditions financières de ces ressources devront être intéressantes pour les pays en développement. Sans un supplément de dons et de fonds concessionnels, il est peu probable que les gouvernements seront intéressés par un engagement à long terme de la Banque dans un secteur aussi risqué. Il n'y a pas unanimité en faveur d'un leadership de la

Banque dans ce domaine, ou dans le développement d'autres échanges (certification, écotourisme, eau) ; en outre, il n'est pas certain que la communauté internationale soit prête à payer pour ce type de services. Compte tenu de la décentralisation croissante de la Banque, celle-ci devra reconsidérer sa structure matricielle en ce qui concerne la gestion des opérations forestières, si elle veut jouer un rôle dans la promotion ou l'exécution d'accords internationaux et dans l'expérimentation de nouvelles méthodes.

Développer de nouveaux partenariats. Pour atteindre ses objectifs, la Banque doit promouvoir activement des partenariats avec toutes les parties intéressées: les gouvernements, le secteur privé et la société civile. La Banque et ses partenaires doivent coopérer davantage pour une meilleure gestion de tous les types de forêts en vue de parvenir à un bon équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Cette coopération peut aboutir à de nouveaux accords et à de nouveaux mécanismes de mobilisation de ressources dont la Banque sera l'un des nombreux partenaires. C'est ce nouvel esprit que reflètent les initiatives lancées par le président de la Banque, James Wolfensohn, telles que le Forum des dirigeants d'entreprises et l'Alliance entre la Banque et le Fonds mondial pour la nature, qui vont au-delà des recommandations de la stratégie de 1991.

Diversifier les types de forêts concernées. Au lieu d'une concentration sur les forêts tropicales humides dans 20 pays, la nouvelle stratégie de la Banque devra couvrir toutes les forêts naturelles d'importance nationale et internationale. Parallèlement, des plantations nouvelles à usages multiples pourront diminuer la pression sur les forêts naturelles.

Promouvoir des objectifs de développement durable. Les problèmes forestiers doivent être pris en considération dans toutes les activités macroéconomiques et sectorielles de la Banque et doivent être explicitement abordés dans les stratégies d'assistance aux pays et les prêts d'ajustement. Au nom des avantages que ces activités représentent pour la gestion du secteur forestier, la Banque, indépendamment de ses opérations de prêts, doit prévoir les ressources nécessaires pour des analyses économiques et sectorielles de qualité et pour des travaux de recherche et de vulgarisation ; elle doit appuyer les travaux qui faciliteront la définition de directives, de critères et d'indicateurs de gestion forestière, sans pour autant être tenue de se rallier à un standard uniforme. Grâce à des partenariats, la Banque doit faciliter le développement de capacités publiques et privées pour la généralisation de bonnes méthodes de gestion forestière et de plantations (promotion, selon les circonstances, de plantations forestières petites, moyennes ou grandes, publiques, privées ou communautaires, et organisation d'évaluations d'impact social et environnemental).

Lutter contre les exploitations forestières illégales, grâce à une meilleure gouvernance et à l'application énergique des lois et réglementations. Il faudra aider les emprunteurs à améliorer les lois et réglementations, à les mettre en œuvre et à superviser leur application. Il

Liens avec les stratégies et revues de l'exécution des politiques forestières par le réseau du développement social et environnementalement durable

LA HAUTE DIRECTION, LE CONSEIL DE LA Banque et des ONG ont demandé à l'OED d'entreprendre une évaluation indépendante de l'exécution de la stratégie forestière de la Banque dans le cadre de la préparation d'une stratégie et Revue de l'exécution de la politique forestière du Réseau. La Revue implique des consultations intensives avec les principales institutions concernées, notamment les ONG, le secteur privé, les emprunteurs de la Banque, les organisations internationales, les bailleurs de fonds et les spécialistes du secteur forestier. Le projet de Revue de la stratégie forestière par l'OED, les revues régionales et les six études de cas ont été présentés à 9 des 14 consultations régionales organisées à cette fin par les réseaux. Le rapport final de l'OED a été présenté au Comité sur l'efficacité du développement de la Banque (CODE) en juin 2000. L'achèvement du document de stratégie forestière du Réseau est prévu pour l'exercice 01.

faudra également que les institutions nationales concernées (notamment la société civile et le secteur privé) exigent, appliquent elles-mêmes et supervisent l'amélioration des méthodes de gestion.

Élargir la définition du terme « pauvres dépendant des ressources forestières ». La nouvelle stratégie devra aborder les problèmes d'emploi et de subsistance de tous les pauvres et continuer de protéger les droits des populations indigènes. Une attention plus grande devra être accordée aux problèmes forestiers concernant les pauvres, notamment aux besoins contradictoires de différentes catégories d'usagers.

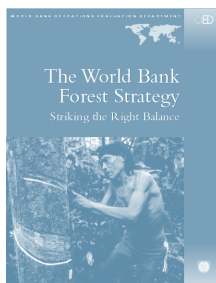
Harmoniser les allocations de ressources avec les objectifs du secteur forestier La Banque doit adapter ses systèmes d'incitation et les types de compétences dont elle dispose ; il faut que le personnel opérationnel ait le sentiment d'être soutenu par la haute direction et les emprunteurs de la Banque et puisse disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour aborder les problèmes forestiers, leurs risques et leurs controverses. La Banque doit également superviser de façon permanente et attentive le respect des politiques de protection dans ses prêts d'investissement et d'ajustement.

► Ce *Précis* est basé sur un rapport intitulé *La stratégie forestière de la Banque mondiale* par Uma Lele, Nalini Kumar, Syed Arif Husain, Aaron Zazueta, et Lauren Kelly, qui a été publié en novembre 2000. Ce rapport est à la disposition des administrateurs et du personnel de la Banque mondiale par l'intermédiaire de l'Unité des documents internes et des centres régionaux d'information. Le public peut aussi le trouver à l'InfoShop de la Banque mondiale. www.worldbank.org/html/oed



OED

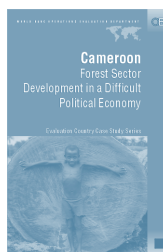
Series : Forestry Study



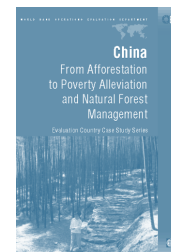
The World Bank
Forest Strategy:
Striking the Right Balance



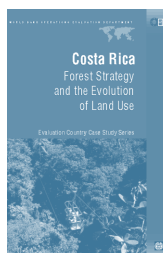
Brazil:
Forests in the Balance:
Challenges of
Conservation with
Development



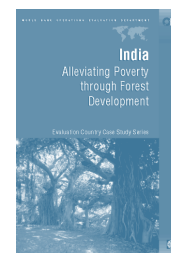
Cameroon:
Forest Sector
Development in a
Difficult Political
Economy



China:
From Afforestation
to Poverty Alleviation
and Natural Forest
Management



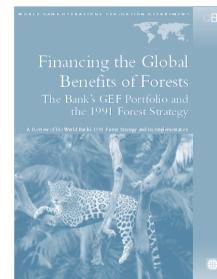
Costa Rica:
Forest Strategy
and the Evolution
of Land Use



India:
Alleviating Poverty
through Forest
Development



Indonesia:
The Challenges of
World Bank Involvement
in Forests



Financing the Global
Benefits of Forests:
The Bank's GEF Portfolio
and the 1991 Forest Strategy